

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**Belle-Baie se retire temporairement de la Commission de services régionaux
Chaleur**

Belle-Baie, le 27 août 2025 – La Ville de Belle-Baie annonce officiellement son retrait temporaire de la Commission de services régionaux (CSR) Chaleur. Cette décision survient à la suite de tensions persistantes concernant notamment le partage des coûts des infrastructures récréatives, le projet d'implantation d'un transport collectif régional ainsi que la volonté de Belle-Baie de mettre en place son propre service d'urbanisme.

Le conseil municipal de Belle-Baie a choisi de suspendre sa participation aux réunions de la CSR Chaleur en attendant que le ministre des Gouvernements locaux se prononce sur la gestion de plusieurs dossiers au cours de la dernière année. Dans ce contexte, une plainte officielle sera également déposée conformément aux principes de justice naturelle.

La Ville de Belle-Baie déplore la situation actuelle mais réaffirme son attachement à la collaboration entre organismes publics, collaboration qui demeure essentielle afin d'assurer une reddition de comptes transparente et responsable envers les citoyennes et citoyens.

Ce retrait n'interrompt pas le travail de fond : Les employés de la municipalité poursuivent leur collaboration avec ceux de la CSR Chaleur, notamment en matière budgétaire et sur les enjeux d'urbanisme.

Dans les circonstances, la Ville de Belle-Baie n'accordera pas d'entrevues et ne formulera pas d'autres commentaires publics.

- 30 -